

**Décisions individuelles soumises à l'obligation de transmission  
au contrôle de légalité et au Centre de Gestion**

<b>FONCTIONNAIRES</b>		
<b>ARRETES</b>	<b>TRANSMISSION EN PREFECTURE</b>	<b>TRANSMISSION AU CDG</b>
<b>Nomination</b>		
Recrutement direct ou nomination suite à concours (stage)	X	X
Recrutement par voie de mutation	X	X
Recrutement par voie de détachement (y compris pour stage)	X	X
Renouvellement de détachement		X
Fin de détachement		X
Nomination suite à promotion interne	X	X
Intégration suite à détachement	X	X
Intégration directe	X	X
Intégration dans un cadre d'emplois	X	X
Détachement sortant (vers une autre administration)		X
Détachement sur un emploi de direction, de cabinet, fonctionnel	X	X
<b>Carrière et positions administratives</b>		
Prolongation de stage (en raison des absences du stagiaire)		X
Prorogation de stage (pour apprécier l'aptitude professionnelle)		X
Titularisation ou refus de titularisation		X
Avancement d'échelon		X
Avancement de grade		X
Reclassement, revalorisation indiciaire ou intégration suite aux réformes statutaires		X
Sanctions des 3 premiers groupes : 1 <sup>er</sup> - blâme, exclusion temporaire de fonctions jusqu'à 3 jours ; 2 <sup>ème</sup> - abaissement d'échelon, exclusion temporaire de fonctions de 4 à 15 jours ; 3 <sup>ème</sup> - rétrogradation, exclusion temporaire de fonctions de 16 jours à 2 ans.		X
Congé parental, prolongation, réintégration à l'issue		X
Disponibilité, prolongation, réintégration		X
Mise à disposition : arrêté individuel et convention, renouvellement	X	X
Détachement vers une autre administration ou collectivité, renouvellement, fin et/ou réintégration dans la collectivité		X
Maintien en surnombre		X
Recul de la limite d'âge d'admission à la retraite		X
<b>Temps de travail</b>		
Temps partiel (de droit, sur autorisation ou thérapeutique), renouvellement ou fin		X
Décharge d'activité de service pour activité syndicale		X
Changement de durée hebdomadaire de service		X
<b>Rémunération</b>		
Régime indemnitaire (arrêté individuel)		
NBI		X
Nomination d'un régisseur d'avance ou de recette		
<b>Congés et fin de carrière</b>		
Congé de maladie ordinaire		X (si stagiaire)
Congé longue maladie, congé longue durée		X
Accident de service ou de trajet, maladie professionnelle (CITIS)		X
Congé bonifié		X
Congé maternité, paternité, pour adoption		X (si stagiaire)
Congé de présence parentale		X

Congé de formation professionnelle		X
Congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie		X
Licenciement pour inaptitude physique		X
Retraite		X
Retraite pour invalidité		X
Révocation (sanction 4° groupe)		X
Rupture conventionnelle		X
Radiation des cadres		X

<b>AGENTS CONTRACTUELS</b>		
<b>CONTRATS</b>	<b>TRANSMISSION EN PREFECTURE</b>	<b>TRANSMISSION AU CDG</b>
<b>Recrutement (initial et renouvellement)</b>		
Remplacement temporaire de personnel indisponible (article 3-1)	X	X
Recrutement pour accroissement temporaire d'activité (article 3.I.1)		X
Recrutement pour accroissement saisonnier d'activité article 3.I.2)		X
Recrutement sur emploi permanent (articles 3-2 et 3-3)	X	X
Recrutement dans le cadre d'un contrat de projet (3-II)		X
Recrutement d'un travailleur handicapé - article 38 (avant titularisation)	X	X
Recrutement dans le cadre du PACTE - article 38 bis (avant titularisation)	X	X
CDI	X	X
Recrutement d'un vacataire		
Contrats de droit privé (apprentissage, CUI...)		X

<b>Temps de travail</b>		
Temps partiel (de droit, sur autorisation)		
Renouvellement de temps partiel		
<b>Congés et Sanctions</b>		
Congé de maladie ordinaire		
Congé de grave maladie		X
Accident du travail, maladie professionnelle		
Congé maternité, paternité, pour adoption		
Congé non rémunéré pour adoption		
Congé parental		
Congé de présence parentale		
Congé pour événements familiaux, convenances personnelles, pour élever un enfant, pour créer ou reprendre une entreprise		
Congé de formation		
Congé sans traitement pour inaptitude pour raisons de santé		
Sanctions disciplinaires autres que licenciement		X
<b>Fin de contrat ou d'engagement</b>		
Licenciement disciplinaire	X (si emploi permanent)	X
Licenciement suite à CDD	X (si emploi permanent)	X
Licenciement suite à CDI	X	X